



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrôle

Question écrite n° 87119

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le décret n° 2014-1437 du 2 décembre 2014 JORF n° 0280 du 4 décembre 2014 relatif aux avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens. Il lui demande de lui dresser le bilan.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87119

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6086

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)